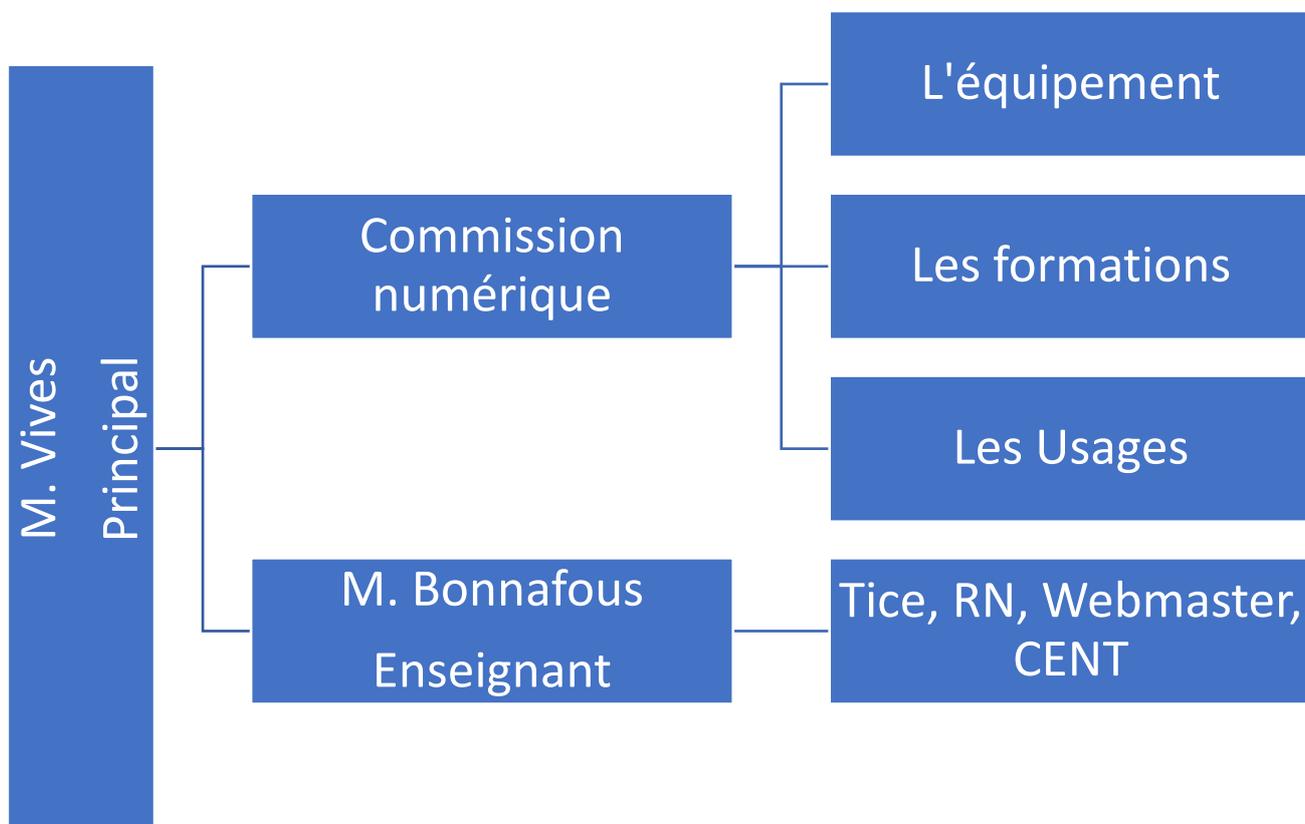


## Schéma d'organisation de l'établissement sur le numérique éducatif



### Les personnes ressources

- M Vives – Principal ( 04 68 26 50 21 - [ce.0110721z@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110721z@ac-montpellier.fr) )
- M. Bonnafous – CENT / RN /CoTice / Webmaster ([sylvain.bonnafous@ac-montpellier.fr](mailto:sylvain.bonnafous@ac-montpellier.fr) )

### Les commissions numériques

Le chef d'établissement a la possibilité de :

- Créer une commission numérique ad hoc.
- Attribuer des missions de la commission numérique au conseil pédagogique.

### Les missions de la commission numérique

Les missions de la commission numérique d'établissement se regroupent en trois volets : équipement, formation et usages.

- **Sur le plan des équipements :**
  - Analyse des besoins et des demandes d'équipement et/ou de renouvellement de matériels de l'établissement et des différentes disciplines.
  - Modalités de maintenance des équipements.
  - Modalités de financement des demandes matérielles (collectivité locale, fonds propres...)
  - Modalités de tenue de l'inventaire du parc informatique de l'établissement.

Aider le chef d'établissement dans la définition des priorités d'équipement.

- **Sur le plan des formations :**

Animations en interne par le référent pour les usages pédagogiques numériques.

Animations réalisées par le conseiller de bassin pour le numérique.

Formations collectives prévues au PAF.

Communication interne pour inciter les membres de la communauté éducative à participer à des formations individuelles du PAF.

- **Sur le plan des usages :**

Modification de la charte d'usages numériques.

Participation à la rédaction du volet numérique du projet d'établissement visant à développer les usages numériques.

Définition des modalités d'évaluation et de validation des compétences numériques des élèves.

Mutualisation des pratiques numériques disciplinaires et interdisciplinaires au sein de l'établissement.

Valorisation et promotion des usages pédagogiques innovants.

Favoriser l'éducation aux médias numériques.

Développer l'usage de l'ENT.

## **Webmaster**

Il alimente le site web du collège : <https://antoine-courriere.mon-ent-occitanie.fr/>

## **CENT**

- Il assiste le chef d'établissement dans le déploiement de l'E.N.T. auprès des usagers.
- Il prend en charge diverses tâches notamment la formation des usagers aux différents outils de l'E.N.T.
- Il aide également à la mise en place et l'utilisation du cahier de textes de l'E.N.T.
- Il gère les demandes de réinitialisation d'identifiants parents/élèves via les téléservices.
- Il répond aux demandes des personnels concernant l'utilisation de l'E.N.T.

## **RN**

- Il participe à la promotion et au développement des usages du numérique.
- Il conseil le chef d'établissement.
- Il forme l'équipe éducative aux différents usages et outils numérique.

## **CoTICE**

- Il est l'interlocuteur privilégié des utilisateurs pour les questions techniques, pour les usages pédagogiques et administratifs.
- Il est le lien privilégié avec la Direction des Systèmes d'Information et de l'Innovation (DS2I) et le conseil départemental.